

SHIINI – Conditions générales d'utilisation

PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** ») sont éditées par la Société URBANAQ (la « **Société** »), société par actions simplifiée au capital social de 1848,40 Euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 830 004 990, ayant son siège social au 3, rue du Temple, 75004 Paris, au numéro de TVA intercommunautaire [FR 53 830004990, joignable à l'adresse email suivante : contact@urbanaq.com).

Le directeur de publication des présentes est M. Gilles Le Guennec, Président.

La Société a développé une application mobile dénommée SHIINI (l'« **Application** ») permettant de compléter des albums digitaux dont les contenus sont obtenus par le biais de différentes actions proposées par l'Application (ex. sourire, prise de photographie d'objets, lieux, ou marques, sans que cette liste soit exhaustive).

Les présentes CGU ont pour objet de définir les droits et obligations des utilisateurs de l'Application.

Pour bénéficier des services proposés par l'Application, l'Utilisateur doit posséder un smartphone et une connexion Internet à sa charge technique et financière exclusive, pour laquelle il est seul responsable.

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGU, et les avoir acceptées lors du téléchargement de l'Application, et de la création de son Profil.

ARTICLE 1 DEFINITIONS

« **Album** » : désigne le recueil thématique de Contenus proposé par l'Application, une Marque, ou créé directement par un Utilisateur.

« **Application** » ou « **SHIINI** » : désigne l'application « SHIINI », disponible sur iOS et Android.

« **CGU** » : désigne les présentes conditions générales d'utilisation.

« **Challenge** » : désigne les défis lancés par l'Application afin d'obtenir les Contenus des Albums. Les Challenges correspondent à un sourire, ou encore à la prise en photographie d'objets, de lieux de marques, sans que cette liste soit exhaustive, permettant la libération des Contenus. Les Challenges proposés par l'Application aux éditeurs d'Albums pourront être gratuits ou payants.

« **Contenus** » : désignent des images ou vidéos proposés par l'Application, la Marque ou un Utilisateur éditeur d'un Album et libérés grâce à la réalisation des Challenges.

« **Données** » : désigne les données à caractère personnel volontairement communiquées par l'Utilisateurs lors de la création de son Profil (informations personnelles et géolocalisation).

« **Marque** » : désigne le partenaire de la Société mettant à disposition des Utilisateurs des Albums et des Contenus libérés grâce à la réalisation de challenges proposés par l'Application.

« **Profil** » : désigne le profil créé par l'Utilisateur permettant l'accès et l'utilisation de l'Application.

« **Reward** » : désigne la récompense éventuellement proposée par une Marque lorsque l'Utilisateur a complété un Album entier.

« **Scans** » ou « **Shoots** » : désignent les photographies réalisées par l'Utilisateur lors de l'accomplissement de Challenges permettant la libération des Contenus des Albums.

« **Shiine(s)** » : désigne la monnaie d'échange qui pourra être achetée par les éditeurs d'Albums (Marques, Utilisateurs, etc.) afin de pouvoir insérer des Challenges payants dans leurs Albums.

« **Utilisateur** » : désigne toute personne physique qui télécharge l'Application, crée son Profil, fait usage de l'Application, crée / complète des Albums en réalisant des Scans et accepte les présentes CGU.

ARTICLE 2 DESCRIPTION DE L'APPLICATION

SHIINI est une application mobile qui permet à ses Utilisateurs :

- (i) De se créer un Profil ;
- (ii) De rechercher, collectionner et / ou créer des Albums, selon les préférences et goûts de l'Utilisateur ;
- (iii) De réaliser des Challenges ;
- (iv) Grâce à la réalisation des Challenges, de libérer des Contenus pour compléter ses Albums ;
- (v) De bénéficier éventuellement de Rewards pour les Albums entièrement complétés.

ARTICLE 3 CREATION DU PROFIL

Afin de bénéficier des possibilités offertes par l'Application telles que décrites dans l'article 2 des CGU, l'Utilisateur est invité à rechercher et télécharger dans le *store* de son téléphone mobile l'Application SHIINI (IOS ou Android).

Après téléchargement de l'Application et acceptation des CGU, l'Utilisateur est invité à cliquer sur l'onglet de l'Application depuis son téléphone mobile.

L'Utilisateur arrive sur la page d'accueil de l'Application, sur laquelle sont proposés plusieurs Albums et catégories susceptibles de l'intéresser. L'utilisateur choisit ses catégories préférées qui apparaîtront dans des onglets dédiés accessibles depuis l'écran principal de l'application. Il peut également rechercher un Album selon une thématique en tapant les mots correspondants dans la barre de recherche.

L'Utilisateur, pour accéder à l'Album, est envoyé vers la page de création de son Profil. Il est invité à communiquer les champs suivants :

- Nom & prénom (*);
- Date de naissance ;
- Adresse email (*);
- Mot de passe (*);
- Photographie.

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires et conditionnent la création du Profil.

L'Utilisateur est invité à activer sa géolocalisation. L'Utilisateur est informé que la géolocalisation est nécessaire à la réalisation de certains Challenges. En cas de refus d'activation, l'Utilisateur est informé qu'il ne pourra bénéficier de tous les apports de l'Application. Pour davantage d'informations sur le

traitement de ses données de géolocalisation, l'Utilisateur est invité à consulter la politique de confidentialité de URBANAQ disponible sur le lien suivant : www.urbanaq.com/confidentialite.pdf.

L'Utilisateur peut également procéder à la création de son Profil en renseignant son identifiant et mot de passe de son compte Google+.

Les Données de son compte Google+ seront incorporées à son Profil. Il est entendu que son activité sur l'Application ne figurera jamais sur son actualité Google+.

Après communication de ses Données, l'Utilisateur est invité à prendre connaissance des présentes CGU et à les valider pour utiliser l'Application. Si l'Utilisateur n'accepte pas les CGU, il doit cesser toute utilisation de l'Application.

L'Utilisateur garantit à la Société que les Données qu'il communique lors de la création de son Profil sont exactes, complètes, régulièrement mises à jour, ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne sont pas illicites et/ou contraires à l'ordre public. L'Utilisateur s'engage notamment à fournir une adresse email valide dont il est le propriétaire. La fourniture de ces informations et leur maintien à jour constituent une des conditions déterminantes du droit d'utiliser l'Application. L'Utilisateur s'engage à utiliser et consulter régulièrement sa boîte email, étant précisé que tout message qui lui est envoyé par URBANAQ vaudra notification au sens des présentes CGU et sera réputé avoir été reçu et lu par l'Utilisateur à la date d'émission de l'email.

L'Utilisateur s'engage à conserver la confidentialité de ses identifiants et mot de passe.

Au cas où les informations fournies par l'Utilisateur s'avéraient fausses, incomplètes ou obsolètes, URBANAQ se réserve le droit, sans aucune indemnité et sans préavis de suspendre le Profil de l'Utilisateur ou d'y mettre fin dans les conditions prévues aux présentes à l'article « résiliation », sans préjudice des actions de droit commun qui pourraient lui être ouvertes.

Après création de son Profil, l'Application renvoie l'Utilisateur inscrit sur l'Album sur lequel il avait préalablement cliqué pour réaliser les Challenges.

ARTICLE 4 UTILISATION DE L'APPLICATION

4.1 Réalisation des Challenges et obtention des Contenus

Après avoir cliqué sur l'Album choisi parmi les propositions de l'Application, l'Utilisateur est invité à réaliser un Challenge afin d'en obtenir les Contenus.

La réalisation du Challenge suppose le Scan de sourires, de choses, d'objets, de lieux, sans que cette liste soit exhaustive proposés par l'Application. Le Scan peut être, à titre d'exemple :

- Un selfie de l'Utilisateur, avec une mimique particulière tel qu'un sourire ;
- Un lieu ou un monument dans une ville précisée ;
- Le logo d'une marque ;
- Un objet ou un produit en particulier ;
- Une couleur ;
- Un panneau de signalisation

Pour réaliser le Scan, l'Utilisateur doit configurer son smartphone afin d'autoriser l'Application à accéder à l'appareil photo du téléphone. L'Utilisateur est invité à envoyer son Scan via l'Application sur l'onglet correspondant. Dans la mesure où le Scan correspondrait à une image et / ou une vidéo

stockée sur la mémoire du téléphone de l'Utilisateur, l'Application générera une demande d'autorisation d'accès à la bibliothèque de l'Utilisateur.

Le Scan est ensuite analysé par les systèmes d'analyse d'images de Google, afin de déterminer la concordance entre le Scan envoyé et le Challenge sollicité par l'Application.

L'Utilisateur est informé que le Scan contraire aux conditions précisées dans les présentes CGU sera refusé. L'Utilisateur n'aura aucun accès au Contenu.

Après envoi du Scan considéré comme étant conforme au Challenge lancé par l'Application et aux conditions susvisées, l'Utilisateur aura accès aux Contenus de l'Album qu'il aura choisi de réaliser. L'obtention des différents Contenus composant tout l'Album impliquera la réalisation d'un ou plusieurs Challenges par l'Utilisateur.

A l'issue de la réalisation de tous les Challenges, l'Utilisateur bénéficiera d'un Album complet de tous ses Contenus, et pourra éventuellement obtenir des Rewards comme décrit dans l'article 4.3 des présentes.

4.2 Collection et création d'Albums

L'Utilisateur peut collectionner un nombre indéterminé d'Albums.

L'Utilisateur peut, en plus des Albums déjà référencés sur l'Application, procéder à la création de ses propres Albums en fonction de ses passions et intérêts.

Pour créer un Album, l'Utilisateur est invité à se connecter à son Profil depuis l'Application. Sur la page d'accueil, il suffit de cliquer sur l'onglet « + ».

L'Utilisateur est invité à saisir des informations relatives à son Album :

- titre ;
- description ;
- types de Contenus ;
- les paramètres relatifs au Scans nécessaires pour obtenir les Contenus, étant précisé que le seul Scan pouvant être utilisé dans un premier temps est le selfie avec un sourire. L'Utilisateur pourra, ensuite sélectionner d'autres Scans / Challenges accessibles en contrepartie de Tokens payants pour l'éditeur de l'Album ;
- *hashtags* # éventuels pour le référencer ;
- accès public ou privé, étant précisé que l'Album privé ne sera accessible qu'aux Utilisateurs sélectionnés par le créateur de l'Album parmi ses amis Facebook. Les Albums publics seront accessibles pour tous les Utilisateurs, et pourront être référencés dans les suggestions de l'Application dès l'ouverture de cette dernière.

Une fois ces informations fournies, il suffit de cliquer sur « Envoi » ; un message est adressé à l'Utilisateur qui pourra dès lors uploader ses contenues pour éditer son Album. Cet Album pourra être accessible sur la page d'accueil de l'Application.

L'Utilisateur s'engage à ce que le contenu de ses Albums ne comprenne aucune images et/ou propos contraires à la législation et réglementation en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou portant atteinte aux droits des tiers, notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- usurpant l'identité d'un tiers ;
- portant atteinte au droit à l'image ou à la vie privée de tiers ;

- ayant un caractère ou contenant des propos et / ou images violents, diffamatoires, injurieux, malveillants, obscènes, incitant à la discrimination, à la haine, racistes, xénophobes, antisémites, faisant l'apologie de crimes de guerre, pouvant inciter à la commission d'un crime, d'un délit, d'un acte de terrorisme, contraires à la sécurité des mineurs ;
- contrefaisant les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- correspondant à des sollicitations commerciales, ou susceptibles de concurrence déloyale.

En tout état de cause, la Société ne saurait engager sa responsabilité pour la teneur, l'exactitude ou la légalité des propos et / ou images contenues dans commentaires des Utilisateurs.

Les Utilisateurs pourront signaler tout contenu jugé malveillant ou contraire aux règles susvisées.

4.3 Rewards et Marques

Des Rewards pourront être offerts par des Marques aux Utilisateurs qui auront terminé certains Albums édités par des Marques.

4.4 Suivre des Utilisateurs

L'Utilisateur peut voir les Albums créés par un autre Utilisateur.

4.5 Commenter des Albums

Les Utilisateurs auront la possibilité de « liker » ou « disliker » un Album et de le commenter. L'Utilisateur s'engage à ce que le contenu de ses commentaires ne comprenne aucune images et/ou propos contraires à la législation et réglementation en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou portant atteinte aux droits des tiers, notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- usurpant l'identité d'un tiers ;
- portant atteinte au droit à l'image ou à la vie privée de tiers ;
- ayant un caractère ou contenant des propos et / ou images violents, diffamatoires, injurieux, malveillants, obscènes, incitant à la discrimination, à la haine, racistes, xénophobes, antisémites, faisant l'apologie de crimes de guerre, pouvant inciter à la commission d'un crime, d'un délit, d'un acte de terrorisme, contraires à la sécurité des mineurs ;
- contrefaisant les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- correspondant à des sollicitations commerciales, ou susceptibles de concurrence déloyale.

En tout état de cause, la Société ne saurait engager sa responsabilité pour la teneur, l'exactitude ou la légalité des propos et / ou images contenues dans commentaires des Utilisateurs.

Les Utilisateurs pourront signaler tout contenu jugé malveillant ou contraire aux règles susvisées.

ARTICLE 5 LICENCE SUR LES CONTENUS

L'Utilisateur est et demeure propriétaire et responsable de l'ensemble des Données et Contenus qu'il met à disposition, transmet ou stocke sur son téléphone via l'Application et dans le cadre des présentes CGU (informations personnelles, Contenus etc.).

Cependant, dès lors que l'Utilisateur :

- Communique des images et / ou vidéos grâce aux Challenges ;
- Edite son propre Album et les Contenus liés,

il consent expressément à concéder à URBANAQ une licence non exclusive, transférable, sous-licenciable, sans redevance et mondiale pour l'utilisation des Contenus protégés par le droit de propriété intellectuelle publiés sur l'Application.

Il est entendu que la suppression de l'Album entraîne la suppression des Contenus.

Lorsque l'Utilisateur procède à la création d'un Album public, il consent expressément à ce que tout le monde ait accès à ces Contenus, les utilise, mais aussi les associe à lui, grâce aux informations de son Profil.

ARTICLE 6 OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

L'utilisation de l'Application s'effectue de bonne foi, dans le respect des CGU, et en adoptant un comportement responsable de nature à ne pas porter atteinte aux autres Utilisateurs, aux tiers, et / ou à URBANAQ.

L'Utilisateur s'engage tout particulièrement à utiliser les fonctionnalités conformément à leur destination propre et à ne pas en détourner les finalités par un usage inapproprié.

L'Utilisateur s'engage en outre expressément à ne pas:

- transmettre un virus informatique, vers, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre fichier, programme ou forme de code malicieux ou malveillant, destiné à endommager, interrompre, suspendre, détruire et/ou limiter les fonctionnalités de tout équipement informatique ou de télécommunication ;
- usurper l'identité d'une autre personne, d'un autre Utilisateur ou d'un employé ou d'un représentant de URBANAQ, et/ou utiliser les l'Application pour envoyer ou transmettre tout contenu qui pourrait porter préjudice ou décrédibiliser URBANAQ de quelque manière que ce soit ;
- utiliser des outils d'exploration en profondeur de données, des robots ou tout autre outil similaire de collecte et d'extraction de données relatives à l'Application ;
- entraver le fonctionnement de l'Application, des serveurs et / ou des connexions de réseau à l'Application ;
- enfreindre les exigences, procédures, politiques ou règlements relatifs aux réseaux connectés à l'Application ;
- modifier, adapter, sous-licencier, traduire, vendre, effectuer l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler toute partie de l'Application ;
- essayer d'accéder sans autorisation à l'Application (ou à n'importe quelle partie de celle-ci) ;
- enfreindre de toute autre manière les droits de tiers ou les lois et règlements en vigueur.

En cas de violation de l'une des obligations stipulées dans les présentes CGU, URBANAQ se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat qui la lie avec l'Utilisateur tel qu'indiqué dans l'article « Résiliation » des présentes.

ARTICLE 7 DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments compris dans l'Application (les « **Eléments** »), comprenant les marques, images, logos, illustrations, photos, textes, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de URBANAQ ou de ses concédants.

Ces Eléments sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle français et international.

L'utilisation de l'Application comme les CGU ne concèdent aucun droit à l'Utilisateur sur les Eléments de la Société, ses concédants ou titulaires. Il est expressément interdit à l'Utilisateur, sans l'accord préalable et exprès de URBANAQ, de copier, modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler les Eléments, ou d'en créer une œuvre dérivée. De même, il est expressément interdit à l'Utilisateur de tenter de trouver le code source, d'en inverser la conception, de vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout ou partie de l'Application.

Toute reproduction, représentation, exploitation, de quelque nature que ce soit, à quelque fin que ce soit, de tout ou partie des Eléments de l'Application sans l'autorisation préalable et écrite de la Société constituent des actes de contrefaçon pénalement et civilement répréhensibles.

De même, il est rappelé que SHIINI est une marque déposée auprès de l'Office EUIPO sous le numéro 017896257 dans les classes 9, 35, 41, 42. Toute utilisation de cette marque, de quelque manière que ce soit, et sous quelque support que ce soit, nécessite un accord préalable et exprès de URBANAQ.

ARTICLE 8 EXCLUSION DE GARANTIE / RESPONSABILITE

Sous réserve des garanties qui ne peuvent être exclues ou limitées par la législation en vigueur, URBANAQ, ses concédants et fournisseurs n'octroient aucune garantie d'aucune sorte.

8.1 Albums / Contenus illicites

En outre, la Société ne saurait en aucun cas être responsable de l'existence d'Albums ou de Contenus contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs, ou à la législation en vigueur.

La Société se réserve le droit de supprimer tout Album ou Contenu sous sa seule volonté, et sans préjudice aucun pour l'Utilisateur.

URBANAQ n'effectue aucune modération a priori des Albums ou Contenus mis en ligne via l'Application.

En cas de diffusion via l'Application d'Albums ou de Contenus contraires aux CGU, à la loi française, et aux droits des tiers, toute personne peut signaler l'existence de tels contenus en contactant la Société à l'adresse email suivante : problem@SHiNi.Com.

8.2 Internet, fonctionnement continu de l'Application

La Société attire l'attention de l'Utilisateur sur les caractéristiques et les limites d'Internet, notamment sur les coûts variables des opérateurs et des modes de connexion, à la seule charge de l'Utilisateur, les temps de réponse des opérations effectuées sur via le réseau mobile, le fait que les données circulant sur le réseau mobile ne sont pas nécessairement protégées contre des détournements ou virus, et peuvent être règlementées en termes d'usage ou protégées par un droit de propriété, que le réseau mobile, et, plus généralement, Internet, nécessite de se conformer aux règles applicables dans le pays où les informations sont consultées ou émises. L'Utilisateur déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques et limites.

La Société recommande à l'Utilisateur de se munir d'une connexion rapide. URBANAQ décline toute responsabilité quant aux lenteurs de chargement / téléchargement dues au réseau Internet et/ou à la fourniture de l'accès Internet ou du réseau mobile de l'Utilisateur. URBANAQ n'est pas en mesure de garantir la continuité des services de l'Application via Internet et le réseau mobile, ce que l'Utilisateur reconnaît expressément par les présentes, et ne saurait voir sa responsabilité engagée pour tous les inconvénients, obstacles ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment toute rupture de service, intrusion extérieure ou présence de virus informatiques, ces situations étant assimilées à des cas de force majeure.

En outre, URBANAQ indique à l'Utilisateur qu'elle ne saurait être tenue responsable en cas d'indisponibilité ou d'interruption totale de l'Application, quelle qu'en soit la cause et notamment, mais sans limitation, lorsque celle-ci résulterait de la survenance d'un cas de force majeure ou du fait d'un tiers.

Pour l'application des présentes CGU, la force majeure se définit comme un évènement imprévisible et/ou inévitable et indépendant de la volonté de URBANAQ, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence. Dans ce cas, URBANAQ informera l'Utilisateur de l'existence de ce cas de force majeure et fera ses meilleurs efforts pour en limiter les conséquences, afin que l'Utilisateur puisse réutiliser les Services immédiatement après la disparition de ce cas de force majeure.

Aucune interruption temporaire des Services ne donnera lieu à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur.

La Société s'engage à faire ses meilleurs efforts pour prévenir l'Utilisateur de ces interruptions, qu'elles soient les plus courtes possible et interviennent au cours des périodes où l'utilisation des Services est limitée, sans que cette considération s'analyse en obligation de résultat.

ARTICLE 9 DUREE ET CLOTURE

La souscription à l'Application est conclue pour une durée indéterminée.

L'Utilisateur peut, à tout moment, procéder à sa désinscription de l'Application. Il suffit de se rendre sur son Profil depuis l'onglet disponible dans le menu « Home » de l'Application.

La désinscription de l'Application n'empêche pas de créer un nouveau Profil, et utiliser à nouveau les fonctionnalités, étant précisé que les Données précédemment chargées sur l'Application ne seront pas récupérées.

En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations au titre des CGU, la Société lui adressera une notification sur l'adresse email renseignée sur son Profil afin de le mettre en demeure de remédier à ce manquement. Si la notification est restée sans effet pendant un délai de huit (8) jours calendaires ou si l'Utilisateur commet un nouveau manquement dans un délai d'un (1) an suivant cette mise en demeure, la Société se réserve le droit de suspendre son accès à l'Application ou de supprimer immédiatement et de plein droit son Profil par voie de notification adressée par email, sans préjudice de tout autre droit et recours.

En cas de résiliation de l'une ou l'autre partie conformément aux présentes dispositions, l'Utilisateur ne pourra plus accéder aux Albums, Contenus, et plus généralement, à l'Application. La désinscription ou la résiliation de l'Application implique la suppression des Albums et Contenus édités par l'Utilisateur.

Toutes les limitations de garantie et de responsabilité prévues aux présentes CGU resteront en vigueur après la résiliation ou désinscription des présentes.

ARTICLE 10 DONNEES

URBANAQ, soucieuse des Données de l'Utilisateur, s'engage à assurer la conformité des traitements portant sur des Données qu'elle opère en sa qualité de responsable de traitement dans le cadre des CGU conformément aux dispositions applicables de la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 avril 2016.

Les Données collectées sur l'Application sont celles que l'Utilisateur a transmis volontairement lors de la création de son Profil et de l'édition d'Albums et / ou Contenus, les Données collectées lors de sa géolocalisation ainsi que les Données automatiquement collectées par la Société dans le cadre de ses activités au moyen de cookies.

La Société collecte et traite les Données de l'Utilisateur dans le seul but de lui garantir une optimisation et une qualité dans l'utilisation de l'Application. En outre, l'Utilisateur est informé que ses Données anonymisées sont susceptibles d'être communiquées aux Marques, dans le seul but de lui garantir des offres personnalisées au vu de son intérêt pour l'album édité par la Marque. Des données non-anonymisées pourront être communiquées aux Marques avec l'accord préalable de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est informé qu'il dispose à tout moment notamment d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de suppression et de portabilité de ses Données. Il peut valablement exercer ses droits en adressant un email à l'adresse électronique suivante data@urbanaq.com ou par voie postale à l'adresse suivante : URBANAQ, 3 rue du Temple, 75004 Paris, FRANCE, en indiquant son identité et en fournissant un justificatif d'identité afférent. L'Utilisateur est également informé qu'il peut valablement introduire une réclamation devant la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

L'hébergeur de la Société est OVH, SAS au capital de 10 069 020 €, RCS Lille Métropole 424 761 419 00045, N° TVA : FR 22 424 761 419, Siège social : 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France. L'Utilisateur est informé que la Société ne collecte aucune Donnée « *sensible* » au sens de la législation et réglementation en vigueur, et que les données collectées ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Pour davantage d'informations, l'Utilisateur est invité à consulter la Politique de confidentialité des données collectées par la Société disponible sur le lien suivant : www.shiini.com/shiini_confidentialite.pdf.

ARTICLE 11 MODIFICATION DES CGU

La Société se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment en notifiant toute nouvelle version par email à l'Utilisateur, qui s'engage à en prendre connaissance. En outre, lors de l'ouverture de l'Application, l'Utilisateur sera invité à prendre connaissance et valider la nouvelle version des CGU.

ARTICLE 12 LITIGE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Si l'une des dispositions des présentes CGU s'avérait nulle, inopposable, contraire à la législation, ou inapplicable de quelque manière que ce soit, il est convenu que ladite clause ne saurait altérer les autres dispositions qui conservent leur plein effet et demeurent valables.

En cas de litige, l'Utilisateur s'adressera par priorité à Urbanaq pour obtenir une solution amiable. Avant toute action en justice, l'Utilisateur pourra recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

En outre, l'Utilisateur est informé qu'en qualité de consommateur français lors de son achat de Shiines en France, il peut valablement recourir à l'organisme de médiation ANM Conso, auquel Urbanaq a adhéré, situé à l'adresse suivante : 62 rue Tiquetonne, 75002 Paris, joignable sur ce numéro : 01 42 33 81 03 ou par email sur le lien suivant : [<http://www.anm-mediation.com/index.php/en/accueil-fr/nous-contacter>].

A défaut d'accord amiable entre les parties, toute difficulté relative à l'exécution, l'interprétation ou la validité des CGU sont soumises à la loi française et aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Dernière version des CGU : 16 juillet 2018